

AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM)

Accord commercial : Accord de libre-échange canadien

Procédure d'appel d'offre : Appel D'offres sélectif

Stratégie d'approvisionnement concurrentiel : Concurrentielle

Entente sur les revendications territoriale globale : Non

Nature du besoin : Enceintes de sécurité biologique (4 pieds, classe II, type A2)

N° de référence : B0598

Autorité contractante : Carol Trottier @ carol.trottier@inspection.gc.ca

CETTE DEMANDE EST RÉSERVÉ POUR LES TITULAIRES DE L'ARRANGEMENT EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT # E60PV-19EQUI SEULEMENT, POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT, DE PIÈCES ET ACCESSOIRES, DE FOURNITURES ET DE SERVICES DE LABORATOIRE ET SCIENTIFIQUE.

Seulement les fournisseurs présentement pré-qualifiés sur l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PV-19EQUI ont été invité à soumettre une soumission.

Conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement, cet avis est publié sur Achat et Vente Canada pour une période de 40 jours civils. La date de clôture publiée sur cet avis indique sa durée de publication. Pour connaître la date de clôture de toute demande de soumissions dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement, les fournisseurs invités doivent se reporter aux documents de sollicitation.

Les fournisseurs qui n'ont pas d'arrangement en matière d'approvisionnement pour la fourniture d'équipement de laboratoire et d'équipement scientifique, de pièces de rechange et accessoires, des services et des fournitures avec « Travaux Publics et Services gouvernementaux Canada » ne peuvent pas soumissionner. Toute offre reçue de fournisseurs non qualifiés dans l'arrangement en matière d'approvisionnement ne sera pas évaluée.

Les fournisseurs peuvent, à tout moment, se qualifier sous l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PV-19EQUI pour l'équipement, pièces et accessoires, services et fournitures scientifiques de laboratoire.. Les fournisseurs intéressés doivent télécharger le document de sollicitation E60PV-19EQUI/C sur achatsetventes.gc.ca et soumettre une réponse selon les exigences de la demande d'arrangement en matière d'approvisionnement.

DÉTAILS DE L'EXIGENCE

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) exige trois (3) enceintes de sécurité biologique (ESB) (4 pieds, classe II, type A2) pour le Laboratoire Fallowfield d'Ottawa.

Critère #	Les critères techniques obligatoires sont :
	Exigences
1.	Le dispositif d'affichage doit permettre de fournir des renseignements sur le fonctionnement et la performance de l'ESB.

2.	L'ESB doit être munie d'un afficheur positionné sur la ligne de visée pendant que l'opérateur est assis. Les commandes installées au-dessus du panneau d'observation à guillotine ne seront pas acceptées.
3.	L'ESB doit pouvoir fonctionner lorsque le panneau d'observation à guillotine est complètement fermé.
4.	Le niveau sonore (mesuré en usine) ne doit pas être supérieur à 63 dBA.
5.	Le verre de sécurité du panneau d'observation à guillotine doit permettre une ouverture de 10 po.
6.	Le revêtement interne de la chambre de travail et de la surface de travail doit être en acier inoxydable de type 304.
7.	L'ESB doit être dotée d'un éclairage à DEL, sans éblouissement et lumineux.
8.	L'éclairage DEL doit être éco énergétique, installé à l'extérieur de la zone de travail et peut être remplacé à partir de l'avant de l'ESB.
9.	La lampe germicide aux rayons ultraviolets comportant un compteur de durée de vie et des avertissements de remplacement doit fonctionner uniquement lorsque le panneau d'observation à guillotine est fermé.
10.	L'ESB doit être muni d'un système d'alerte (audible et visuel) qui informe l'utilisateur que l'ESB présente des problèmes de performance (par ex. affichage de la durée de vie du filtre, mauvais fonctionnement de la hauteur du panneau d'observation à guillotine, état du ventilateur).
11.	Le système d'alerte doit être équipé d'une fonction mise en sourdine pour faire taire les alarmes sonores pendant 5 minutes avant d'enclencher une fonction de rappel.
12.	L'ESB doit assurer le confinement des dangers biologiques grâce à une combinaison de filtration HEPA (doit filtrer 99,99 % à la taille des particules les plus pénétrantes) et un débit d'air directionnel et contrôlé.
13.	L'ESB doit être dotée d'une surface de travail en acier inoxydable incurvée (en creux) afin d'optimiser le confinement en cas de déversement biologique.
14.	L'ESB doit être muni d'un panneau de contrôle pour le fonctionnement du système : ventilateur, éclairage, prises de courant, lumière ultraviolette, minuterie, fonction sourdine de l'alarme, navigation dans le menu.
15.	L'ESB doit satisfaire aux exigences en matière de données électriques suivantes : 1. Tension : 115V 2. Fréquence : 60 Hz 3. Configuration des prises de courant : 115 V, 15 A
16.	Deux prises électriques doubles à l'intérieur de l'enceinte doivent être fournies, chacune montée sur chaque paroi latérale. Les prises de courant montées sur la paroi arrière de la zone de travail ne sont pas acceptables. <ul style="list-style-type: none"> • Les prises de courant doubles doivent être montées à plat contre les parois latérales en acier inoxydable, à l'intérieur de l'ESB. • Couvercle de prise de courant : les prises doubles doivent comporter un couvercle anti-éclaboussure à fermeture automatique amortie (mouvement ralenti) pour une utilisation sans danger. Les couvercles à ressort non amortis ne sont pas acceptables
17.	L'avant de l'armoire doit être incliné de 10° afin d'offrir une vue rapprochée, confortable, dégagée sans éblouissement à travers le panneau d'observation à guillotine.
18.	La surface de travail de l'ESB doit être munie de poignées faciles à soulever situées dans les coins avant et pouvoir être amovibles par l'ouverture sur le devant. Le plateau estampé doit posséder des coins concaves (arrondis) pour faciliter le nettoyage et la désinfection.
19.	La grille d'admission d'air doit comporter un grand accoudoir incurvé et intégré. Les accoudoirs et les repose-coudes supplémentaires ne sont pas acceptables.

Approbatons et certification

20.	Sécurité en matière d'électricité : L'ESB doit respecter toutes les normes applicables de l'Association canadienne de normalisation (CSA).
21.	L'ESB doit respecter ou dépasser les exigences minimales de la norme de la National Sanitation Foundation (NSF) et figurer dans les listes officielles des produits de la NSF. Elle doit être répertoriée et approuvée pour sa conception, sa réalisation et sa performance. L'enceinte doit être testée de manière indépendante et certifiée conformément à la norme NSF/ANSI 49.

	Pièces de rechange
22.	Support télescopique : Base réglable permettant de régler la hauteur de la surface de travail entre 30 po (position assise) et 37 po (position debout)
23.	Lampe germicide aux rayons ultraviolets (UV).
24.	Chariot mobile pour accessoires : doit permettre un rangement pratique (comprend un tiroir, un compartiment sur le côté supérieur gauche avec panneau avant, trois compartiments latéraux côté droit et un espace de rangement ouvert) et l'accès aux fournitures d'usage courant, une facilité d'accès (doit pouvoir être placé sous l'ESB); les dimensions du chariot ne doivent pas dépasser : 64 cm de largeur x 48 cm de profondeur x 69 cm de hauteur

Le soumissionnaire répondant titulaire d'un arrangement en matière d'approvisionnement pour l'équipement, pièces et accessoires, fournitures scientifiques et services de laboratoire des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, et qui répond aux critères techniques obligatoires avec le prix global le plus bas sera recommandé pour l'attribution du contrat.